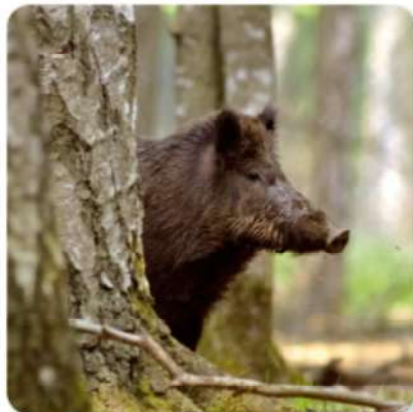


TABLEAU DES MONTANTS DE GARANTIE ET DES FRANCHISES



**CHASSE
GROUPEMENT**

**L'ASSURANCE
DES
RESPONSABILITES
PROFESSIONNELLES**

Le présent document (CHASS-GPT-T-00), qui vous est remis à la souscription de votre contrat, complète vos Conditions Générales (modèle CHASS-GPT-00), et vous présente :

- les montants de garantie ;
- les franchises qui s'y rapportent.

Les garanties et les franchises que vous avez choisies sont indiquées dans vos Conditions Personnelles.

RESPONSABILITE CIVILE

Valeur de l'indice FFB au 4^{ème} trimestre 2008 : 802,90

GARANTIES	LIMITES DE GARANTIE PAR SINISTRE ET PAR AN	FRANCHISE PAR SINISTRE (en FFB)
Responsabilité Civile Associative		
■ Tous dommages confondus	8 000 000 €] Sans franchise
dont :		
● Dommages matériels	2 300 000 €	
● Dommages immatériels consécutifs à un dommage garanti	230 000 €	
● Dommages résultant de la faute inexcusable	1 500 000 €	
Exceptions :		
■ Dommages causés aux immeubles confiés à titre temporaire :		
● Dommages matériels	1 200 000 €	0,30 FFB
● Dommages immatériels consécutifs à un dommage garanti	16 800 €	0,30 FFB
■ Vol par un préposé	23 000 €	Sans franchise
■ Dommages du fait des produits livrés :		
● Tous dommages confondus	765 000 €	10 % des dommages avec minimum de 0,30 FFB et maximum de 4,55 FFB
■ Dommages après travaux exécutés :		
● Dommages matériels et immatériels consécutifs	765 000 €	10 % des dommages avec minimum de 0,30 FFB et maximum de 4,55 FFB
dont :		
● Dommages immatériels consécutifs	76 500 €	
■ Dommages causés aux mobiliers, matériels, animaux confiés	33 600 €	0,30 FFB
■ Atteinte accidentelle à l'environnement :		
● Tous dommages confondus	765 000 €	Corporels : sans franchise
dont :		
● Dommages immatériels non consécutifs	153 000 €	Matériels et immatériels : 1,52 FFB
● Frais de réduction	76 500 €	Défense et expertise : sans franchise
● Frais de défense et d'expertise	46 000 €	
Défense	Dans les limites pécuniaires de la garantie mise en jeu	Sans franchise, par exception la franchise mentionnée au titre de la garantie mise en jeu
Responsabilité Civile Formation Permis de Chasser (Fédérations départementales de chasseurs uniquement)		
■ Tous dommages confondus	1 500 000 €	Sans franchise
dont :		
● Dommages matériels et dommages immatériels consécutifs à un dommage garanti	76 500 €	0,15 FFB

LA DEFENSE DE VOS INTERETS : LA PROTECTION JURIDIQUE

Valeur de l'indice FFB au 4^{ème} trimestre 2008 : 802,90

GARANTIES	LIMITES DE GARANTIE (T.T.C.)	SEUIL D'INTERVENTION (indexé suivant l'indice FFB)
Informations juridiques par téléphone ■ Prestations d'informations générales et documentaires sur simple appel téléphonique	Sans limitation	Sans seuil d'intervention
Défense pénale et recours suite à accident et litiges de la vie professionnelle ■ Montants maxima pour des budgets amiables et judiciaires ● Budget amiable : pour les actes effectués par l'ensemble des intervenants — Echec de la transaction — Transaction aboutie et exécutée ● Budget judiciaire : — Expertise judiciaire — Budget de l'arbitre : en cas de désaccord entre assuré et assureur (clause d'arbitrage) — Avoués, huissiers de justice — Avocats	15 250 € pour l'ensemble des litiges survenus au cours d'une même année d'assurance sans pouvoir dépasser 7 625 € par litige 760 € 210 € 550 € 2 300 € 200 € Dans la limite des textes régissant leur profession Frais sur justificatifs ; honoraires dans les limites des plafonds du barème ci-après	230 € en cas d'action amiable 500 € en cas d'action judiciaire

BAREME DES PLAFONDS CONTRACTUELS DE PRISE EN CHARGE DES HONORAIRES D'AVOCATS, POUR TOUS TYPES DE LITIGES (non indexé)

NATURE DE LA JURIDICTION OU DE LA MESURE	MONTANTS PAR PROCEDURE (H.T.)
Assistance	
■ Rédaction d'un dire, d'une déclaration de créance	80 €
■ Assistance à une mesure d'Instruction ou d'expertise	400 €
■ Assistance devant une commission administrative, civile ou disciplinaire	300 €
■ Recours gracieux (contentieux administratif)	300 €
Première instance	
■ Référé	500 €
■ Juridiction statuant avant dire droit	400 €
■ Tribunal d'Instance - Juge de proximité	610 €
■ Tribunal de Grande Instance	920 €
■ Tribunal Administratif	920 €
■ Tribunal de Commerce	800 €
■ Tribunal des Affaires de la Sécurité Sociale	600 €
■ Conseil des Prud'hommes :	
● Conciliation	350 €
● Bureau de jugement	750 €
● Juge départiteur	650 €
■ Autres juridictions	700 €
Contentieux pénal	
■ Tribunal de police	600 €
■ Tribunal correctionnel	700 €
■ Médiation pénale	460 €
■ Juge des libertés	460 €
■ Chambre d'Instruction	600 €
■ Garde à vue - Visite prison	430 €
■ Démarche au parquet	40 €
Appel	
■ Cour d'Appel	1 000 €
■ Requête devant le 1 ^{er} Président de la Cour d'Appel	460 €
Hautes juridictions	
■ Cour de Cassation - Conseil d'Etat	2 000 €
Exécution	
■ Juge de l'exécution	400 €
■ Suivi de l'exécution	150 €
■ Transaction menée jusqu'à son terme	535 €